

Image not found or type unknown



Remise de clefs et défauts

Par **pupu59**, le **11/07/2011** à **10:28**

Bonjour,rnrnVoilà, lundi 18 je vais réceptionner ma maison (une VEFA) où l'on a pu constater quelques défauts au préalable. Pouvons nous faire des réserves quand "aux défauts"? Si oui, combien de temps a l'entreprise pour rattraper les travaux? Comment se passe la mise en place des réserves? D'avance merci